

Les Jeunes des régions intérieures : les intouchables des politiques publiques et oubliés des partis

Adel Ayari*

Depuis plus de trente ans, les politiques socioéconomiques publiques de l'Etat tunisien n'offrent pas les mêmes perspectives de développement et de croissance socioéconomiques à toutes les régions du pays et à ses gouvernorats. Elles ne mobilisent pas en leurs faveurs les mêmes ressources ni les mêmes infrastructures et les résultats réalisés et affichés semblent chaque fois indiquer que ces politiques participent à creuser des écarts de croissance entre les régions et à agrandir les inégalités sociales entre elles. Les indicateurs socioéconomiques, ceux du chômage, de l'emploi, de la pauvreté, de l'enseignement, et de la précarité ne laissent aucun doute quant aux disparités observées dans ce domaine. En effet, plusieurs recherches de terrain démontrent que même si toutes les régions de la Tunisie ont bénéficié au cours des trente dernières années d'une certaine croissance, les disparités persistent de façon claire¹. La transition démocratique de la dernière décennie n'a pas pu changer les grandes tendances des résultats obtenus au niveau socioéconomique, surtout ceux relatifs à la pauvreté et la répartition inégale des richesses entre les régions².

L'on peut constater que la carte socioéconomique et celle politique de la Tunisie se caractérisent de façon générale par l'existence de deux pôles, représentant deux extrémités notoires de cette disparité socioéconomique et politique. Le premier pôle, celui du grand Tunis qui s'accapare d'une majorité démographique de 2.848,403 habitants³, et de la grande part de la production industrielle et des services avec une contribution à hauteur de 35,9% du P.I.B (aux prix du marché)⁴. Le grand Tunis est constitué de quatre gouvernorats qui sont Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba, qui représentent la région la plus nantie de la Tunisie dans laquelle le taux de pauvreté moyen ne dépasse pas 15,2%⁵. C'est un territoire politique par excellence où résident le parlement, le gouvernement et la présidence ainsi que la majorité des institutions de l'Etat. Les partis politiques y gardent leurs sièges sociaux et les organisations syndicales

* Unité de recherche du CEMI.

¹ *Les inégalités en Tunisie*, Mongi Boughzala, Abdel-Rahman El Lagha, Ines Bouassida, Mondher Ferjani, coordination Cécilia Poggi, Papiers de recherche, AFD éditions, Août 2020. Mis en ligne sur Cairn.info le 05/01/2021, <https://doi.org/10.3917/afd.bough.2020.01.0001>, ISBN 1000000148925.

² *Carte de la pauvreté en Tunisie*, STATISTIQUES TUNISIE, Banque mondiale, Septembre 2020, disponible sur <http://ins.tn/publication/carte-de-la-pauvrete-en-tunisie-septembre-2020>.

³ *Population au 1^{er} Juillet par gouvernorat*, Source : Institut National de la Statistique Mise à jour : 25-03-2021

⁴ *Contribution des régions dans chaque secteur d'activité ainsi qu'au PIB national en 2016 (%)*, source INS, Estimation du produit intérieur brut au niveau des grandes régions, édition 25/06/2021.

⁵ *Carte de la pauvreté en Tunisie*, op cité.

font de même. Le grand Tunis est aussi un espace géographique à dominance économique où les banques, les assurances, et les grandes entreprises publiques et privés, sont installées et y exercent la majeure partie de leurs activités respectives. Il est aussi le cœur des activités culturelles, artistiques et littéraires, ainsi que audiovisuelles, et abrite la majeure partie des infrastructures de la santé et de l'enseignement supérieur. Le grand Tunis est le lieu où sont définies les politiques de l'Etat et sont arrêtées les différentes stratégies nationales, se pratiquent les grandes manœuvres politiques, s'activent les élites nouvelles et manifestent celles anciennes. C'est l'espace public qui assure la plus grande visibilité aux divers acteurs sociaux ainsi qu'aux événements politiques majeurs et aux mouvements sociaux contestataires.

Le deuxième pôle se constitue des régions du Centre-ouest et Nord-ouest avec respectivement 7,3% et 7,2% du total du PIB⁶. Le Centre-ouest est composé de trois gouvernorats, qui sont Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid, et représente l'une des régions les plus pauvres avec un taux moyen de 29,3%⁷, talonné par la région du Nord-ouest qui est composée de quatre gouvernorats qui sont Bêjà, Jendouba, Kef et Siliana, où le taux de pauvreté atteint 25,8%⁸. Ces deux régions en plus du Sud-ouest forment un espace sociopolitique, foyer historique de la contestation sociale et de l'opposition politique à l'Etat. Le gouvernorat de Sidi Bouzid était l'étincelle du printemps tunisien. Dès la deuxième moitié des années soixante-dix, période «glorieuse» de l'économie tunisienne, il est apparu clairement que les régions intérieures du pays ne figuraient pas en tant que priorités des politiques économiques publiques mises en place et les modèles de développement adoptés. Le tourisme, l'industrie légère, les enveloppes d'investissement, les infrastructures de l'enseignement et de la santé, moteurs de l'économie nationale se concentrent

soit dans la capitale soit dans la région du Sahel. Les politiques culturelles et celles sportives ciblant les jeunes renforçaient ces déséquilibres, étant réalisées et menées quasi-exclusivement dans les grandes villes côtières et la capitale.

Au fil des décennies, les différents plans de développement mis en place pour atténuer ou compenser les déséquilibres allant grandissant entre les régions, ont échoué, et les efforts politiques consentis pour éradiquer la pauvreté affichaient leurs limites et insuffisances. À partir de 2011, les mesures politiques prises tout au long de la décennie de la transition démocratique⁹ ont favorisé la compétitivité industrielle et l'ouverture commerciale au niveau du marché national. Mais ceci s'est fait au dépend de ces mêmes régions intérieures qui souffraient déjà des insuffisances des infrastructures, d'une bureaucratie étouffante et des difficultés multiples pour attirer l'investissement lourd. La transition démocratique n'a pu mettre un terme à ces inégalités spatiales et géographiques qui ne cessent de s'accroître engendrant plus de flux migratoires des populations locales vers les villes les plus dynamiques, celle du nord et du grand Tunis, entravant de la sorte un développement espéré de ces villes de l'intérieur et renforçant du coup des déséquilibres socioéconomiques déjà patents entre les régions. La gestion politique de la transition démocratique et des problématiques socioéconomiques auxquelles se sont confrontées les politiques publiques dressées et mises en œuvre n'ont pu mettre fin aux disparités régionales qui restent «un défi politique majeur en Tunisie depuis la révolution du 14 janvier 2011. Au cours des dernières décennies, le développement économique en Tunisie est resté déséquilibré et n'a fait qu'accroître les écarts déjà importants entre les zones côtières et l'intérieur du pays [...]

⁶ Contribution des régions dans chaque secteur d'activité, op cité 1

⁷ Ibid

⁸ Ibid

⁹ Le meilleur exemple reflétant cet effort politique est l'article 12 de la nouvelle constitution tunisienne qui dit entre autres : *L'Etat a pour objectif de réaliser la justice sociale, le développement durable, l'équilibre entre les régions et une exploitation rationnelle des richesses nationales en se référant aux indicateurs de développement et en se basant sur le principe de discrimination positive.*

malgré les améliorations générales des niveaux de vie, la pauvreté et l'inégalité restent source d'inquiétude politique sur l'ensemble du territoire tunisien. Plus particulièrement, les niveaux de vie restent grandement variables d'une région à l'autre.»¹⁰.

Le sentiment d'injustice sociale animant les mouvements sociaux avant 2011, tel le mouvement du bassin minier et autres contestations estudiantines, ne s'estompent point durant la transition démocratique, les jeunes brandissaient à nouveaux et périodiquement leurs anciennes revendications sociales. Leurs mouvements contestataires de Janvier-Février 2021, du moins ceux des villes de l'intérieur, s'inscrivent dans une logique opposée à cette discrimination socio économique dont souffrent ces régions.

Toutefois, il est important de remarquer que ce constat de déséquilibre entre les régions du pays ne gomme en aucun cas une hétérogénéité en leur sein. Les délégations de chacune des régions présentent des résultats économiques et des taux de pauvreté assez différents. Le grand Tunis abrite des cités et des délégations à forte concentration démographique, où les infrastructures ne sont pas d'un niveau commun et les taux de pauvreté enregistrés sont très clairement inégaux¹¹. À titre d'exemple, le taux de pauvreté de la délégation de Tebourba est (15,2%), celui d'El Battane (14,5%), alors que les délégations El Menzah, La Goulette et L'Ariana ville enregistrent respectivement (0,2%), (1,1%), et (1,3%). Dans la région du Nord-ouest, l'on constate des différences entre des délégations les plus pauvres comme Neber (45,4%), El-Rouhia (40,7%) et Sakiet Sidi Youssef (39,7%), et d'autres délégations comme Jendouba Sud (10,7%), Bou Salem (16,6%), Tabarka (16,7%). Pour le Centre ouest, même constat, avec des taux de pauvreté assez élevés et très différents dans les délégations de Hassi Ferid (53,5%), Djedeliane (53,1%) et El

Ayoun (50,1%) qui sont les délégations les plus pauvres ; et Sidi Bouzid Ouest (17,4%), Kasserine Nord (18,9%) et Souk Jedid (20,8%) qui ont les taux les plus bas de la région.

Sous cet angle, la pauvreté n'est qu'un des indicateurs socioéconomiques reflétant des déséquilibres notoires et profonds entre les régions de la Tunisie, qui ne cessent de s'approfondir prouvant l'incapacité persistante des politiques publiques quant à la question de l'équité et de la justice sociale. L'accès aux soins, à l'emploi, à la culture et aux divers autres services, ne sont que d'autres indicateurs de cet état de fait perpétuel persistant depuis plusieurs années. L'étude de la marginalisation des régions intérieures fait ressortir des disparités presque symétriques entre les gouvernorats de la côte et de l'intérieur. En effet, 100% du groupe des plus développées sont des délégations côtières et 94.03% des délégations du groupe des moins développées sont des délégations de l'intérieur¹².

Évoquer ces déséquilibres sociaux entre les régions, c'est évoquer les cadres spatiaux produisant des inégalités entre les jeunes tout en étant attentif au fait à l'importance *«d'appréhender les inégalités sociales et économiques en tenant compte de la dimension spatiale. Chaque région étant marquée par une inégalité sociale et économique spécifique. Laquelle inégalité tient à la fois à la distribution inéquitable des ressources dans l'espace (équipements ou infrastructures, entreprises, revenus, investissements)»¹³.*

Autant ce constat relatant ces déséquilibres est presque un postulat qui n'a plus besoin d'être démontré, autant soulève-t-il de multiples questions socio économiques et des enjeux politiques en étroit rapport avec les jeunes, leurs préoccupations, leurs attentes, leurs statuts politiques en tant qu'acteurs

¹⁰ *Améliorer les statistiques régionales pour un développement territorial inclusif et durable en Tunisie*, OCDE 2019, pp. 31-35.

¹¹ *Carte de la pauvreté en Tunisie*, op cité .

¹² *Inégalités Régionales en Tunisie*, ITCEQ, 2014.

¹³ *Déséquilibres régionaux et inégalités sociales en Tunisie Axes et actions prioritaires*, Auteur - Coordinatrice Amina MAGOURI, Auteurs Nizar ALAYA Riadh BEN JELILI Abdessatar MABKHOUT, Friedrich Ebert Stiftung Tunis, Tunisie 2018, p. 11.

sociaux et dont la participation occupe une place centrale. Si les jeunes de ces régions intérieures pauvres et délaissées affrontent les impacts et les incidences multiples des échecs répétitifs des politiques publiques, l'attention que leur portent les partis politiques et l'encadrement qu'ils leur proposent, restent aussi vacillants que déficients. Les partis n'arrivent pas à se détacher de cette culture où l'hégémonie de la capitale occulte les besoins des autres régions. La gestion des activités du parti reste prisonnière de cette tradition où l'esprit central exerce une suprématie de chaque instant. Les instances du parti peinent à s'extraire d'un mode de fonctionnement où la capitale-centre engloutit le reste de l'espace géographique et s'instaure en mode unique et dominant. Le modèle de gestion des activités politiques comme édifié par les partis peine à instaurer la même dynamique entre Tunis et les régions intérieures. L'impérialisme de ce mode de gestion du parti contribue fortement à la production de la rupture entre les jeunes et la politique, rupture intégrante d'une fracture sociale, elle-même alimentée par les problématiques économiques et d'inégalité des chances qu'affrontent des pans entiers de jeunes tunisiens. Alors que la jeunesse tunisienne des régions intérieures vit un ensemble de transformations socio économiques et socioculturelles à un rythme rapide, ce qui « suppose une autre écoute des dynamiques locales, en particulier de ces jeunes qui *«naissent au monde» et inventent des voies inédites*»¹⁴ ; l'Etat et les partis affichent une sorte de surdité structurelle empêchant la formulation des réponses dynamiques et innovantes aux attentes de cette jeunesse.

Entre politiques publiques défailtantes édifiées par l'Etat, et stratégies de cantonnement suivies par les partis, les jeunes des régions intérieures sont doublement insatisfaits, doublement sanctionnés. À leurs demandes sociales inassouvies, objet de leurs contestations récurrentes, se greffe l'inertie des partis politiques à leur égard. Dans une potentielle typologie

dressée, ils occuperaient sa base, celle dédiée aux intouchables de l'Etat et oubliés des partis.

De l'Etat aux Partis, la citoyenneté refusée aux jeunes

Si la citoyenneté des jeunes s'exprime entre autres par leur participation politique, il est tout aussi vrai et fondamental qu'elle ne peut s'accomplir qu'à travers l'acquisition des droits sociaux et politiques. En fait, autant elle nous renvoie au politique, autant elle est économique et sociale. Sur ce point bien précis, les jeunes des régions intérieures paient le lourd tribut des différentes politiques de l'Etat et ses choix de développement. En temps normal comme en temps de crises sociales, les régions de l'intérieur sont les plus lourdement frappées. Si les analyses, enquêtes et autres estimations des experts et spécialistes s'accordent en évoquant la détérioration du pouvoir d'achat d'une large partie des couches socio-professionnelles par rapport à un *«coût global du budget de la dignité [qui] serait ainsi de l'ordre de 2420 DT»*¹⁵ ; elles démontrent aussi la disparité socio économique et spatiale avec la métropole du Grand Tunis dont *«la consommation moyenne est supérieure de 37% par rapport au reste du pays»*¹⁶.

Bien que le chômage au niveau national ait atteint des chiffres alarmants, les jeunes des régions intérieures sont confrontés à plus de difficultés d'accès au marché de l'emploi. Les taux de chômage dans ces régions sont plus élevés que la moyenne nationale atteignant dans le Nord-ouest 20,3% et dans le Sud-ouest 24,8%, par rapport à une moyenne nationale située à 17,4%¹⁷. Des données qui confirment les difficultés extrêmes qu'affrontent les jeunes pour accéder à l'emploi, d'ailleurs les rapports internationaux

¹⁴ Joëlle Bordet, *Un autre regard sur les jeunes en situation d'inégalités sociales*, Mis en ligne sur Cairn.info le 17/10/2011, <https://doi.org/10.3917/ado.077.0603>

¹⁵ Pierre Concialdi, *Un budget de la dignité pour la Tunisie*, IRES, Édition : FES, International Alert, 2021, p. 79.

¹⁶ Ibid, p. 80.

¹⁷ Indicateurs de l'emploi et du chômage, INS.

«s'accordent sur le fait que le fonctionnement du marché du travail tunisien manque de flexibilité et présente une entrave au bon fonctionnement de ce dernier»¹⁸.

Plus que les chiffres et les indicateurs, ce sont leurs significations politiques en rapport avec la citoyenneté des jeunes des régions intérieures, qui gardent plus d'intérêt. En effet, les politiques publiques n'ont pas réussi à assumer un des rôles qui leur sont dédiés, celui structurant des jeunes, leur permettant à travers des mécanismes divers mais efficaces et suivant des trajectoires tout aussi différentes les unes des autres, de réaliser leur citoyenneté. De la promotion de l'emploi pour faciliter l'accès des nouveaux diplômés universitaires au marché du travail, aux allocations sociales (hébergement et bourse) pour les étudiants, les plans d'intervention des politiques publiques se sont avérés insuffisants et même inefficaces quant il s'agit de l'éradication de la pauvreté et de la précarité chez les jeunes des régions intérieures. Cet échec faisant partie de l'échec des politiques publiques et l'ensemble de leurs actions envers les jeunes. Les différentes logiques institutionnelles sous-tendant ces plans semblent avoir suivi des approches sociales sélectives (en matière d'enseignement surtout, avec l'instauration de l'expérience lycée pilote et les inégalités territoriales de la carte universitaire) renforçant des acquis sociaux des jeunes des classes socioprofessionnelles aisées, déclassant les jeunes issus de classes populaires et surtout ceux des régions intérieures qui voient se renforcer leurs statuts inégaux. Les fonctions sociales inclusives de l'enseignement supérieur s'amincissent, réduisant du coup les perspectives d'ascension sociale pour les jeunes diplômés issus de ces régions et surtout, ceux parmi eux, dont les origines socioéconomiques déjà fragiles. Le chômage accentué parmi ces jeunes est la preuve

que la faible fonction sociale de redistribution du patrimoine et richesses de l'Etat. La citoyenneté politique, sociale et économique de ces jeunes des régions de l'intérieur s'avère être tronquée, avortée, inaboutie et de seconde classe. En tant que construction sociale, elle ne peut être disséquée en dehors de ce cheminement historique des politiques économiques publiques et stratégies nationales en matière d'éducation, d'enseignement, de sport, de culture, de protection sociale, qui en sont le contexte.

De celles publiques de l'Etat à celles des partis, les politiques visant la production de la citoyenneté politique, économique, sociale, manquent de projets dynamiques et d'initiatives publiques permettant aux jeunes des régions de l'intérieur de vivre pleinement cette citoyenneté recherchée. Cette dernière s'est vue être confinée dans un paradigme de participation électorale, où dominant un souci juridique majeur et un autre de marketing électoral. Le premier souci, celui du texte législatif porte tout son intérêt sur la question formelle de l'âge de l'électeur et de l'élu, le deuxième souci se focalise sur les campagnes électorales et la masse de votants que sont les jeunes. En fait, deux remarques portent sur cette dichotomie citoyenneté - déséquilibre entre les régions.

1 - La première est que si la participation politique des jeunes forme un pilier central de leur citoyenneté, elle n'est jamais le fruit mécanique des problématiques socioéconomiques dont souffrent les jeunes. On manque de données précises et fiables pour dresser un tableau exhaustif de la participation des jeunes ou pour confirmer l'impression que l'on a de son affaiblissement. Les données disponibles ne permettent pas une connaissance précise des profils socioéconomiques des jeunes électeurs alors qu'«un peu plus de la moitié des Tunisiens entre 18 et 25 ans étaient inscrits en 2018, alors qu'en 2019 plus de 70 % le sont»¹⁹. Toutefois, il est clair que les questions de pauvreté, de chômage, de sentiment d'injustice entravent fortement et

¹⁸ Les déterminants du taux de chômage analyse sur données de panel et application pour le cas de la Tunisie Imed BEN RABAH Direction Centrale des Etudes Sociales, l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives Notes et Analyses de l'ITCEQ n° 67 - Décembre 2020, p. 12.

¹⁹ Mission de l'observation électorale de l'Union européenne, Tunisie 2019, rapport final, p. 23.

potentiellement l'engagement politique des jeunes. Sous cet angle d'analyse, un grand pan des jeunes des régions et ceux de grandes villes affrontent les mêmes problèmes, d'ailleurs «*Plusieurs facteurs font obstacle à l'engagement des jeunes dans la vie politique. On retrouve deux degrés de difficultés rencontrées par la jeune génération. Le premier palier est constitué de difficultés de fond, à savoir le faible niveau de connaissances politiques, l'éducation civique défailante, le sentiment d'inefficacité*»²⁰. La citoyenneté des jeunes en tant que construction sociale et par rapport à la vie publique, s'affaiblit ou se renforce selon le contexte sociopolitique de leur participation réelle et effective mais aussi en étroite corrélation avec les constructions de leurs nouvelles identités, elles mêmes affectées par d'autres questions comme l'individualisme, l'usage des NTIC, la réussite sociale scolaire et professionnelle, les formes de religiosité, le sentiment d'appartenance, les identités sportives, etc. En conséquence de ces politiques publiques défailtantes et de l'impuissance des partis à offrir d'autres cadres alternatifs de citoyenneté accomplie, les jeunes sont en panne d'avenir. Ils paient les frais de ces nouvelles donnes et conjonctures de l'emploi, de l'enseignement, d'insécurité et déclin social.

2 - La deuxième remarque soulève la citoyenneté comme étant au cœur des rapports politiques de l'Etat à la Société. Si la démocratie n'est pas encore au diapason de ces rapports, c'est que la citoyenneté des jeunes n'est pas encore totalement instaurée et construite. Elle ne peut d'ailleurs être un produit exclusif des politiques de l'Etat même si celles-ci en sont indispensables. La Société, de par les institutions sociales, la société civile et les partis politiques sont des acteurs clés et incontournables à la réalisation de cette citoyenneté et son accomplissement. Ce sont des cadres d'action, de proposition, d'initiative, d'innovation, d'éducation citoyenne, contribuant

au renouvellement des formes de la participation des jeunes et à sa pérennité. C'est à ce niveau précis que Etat et partis politiques ont un défi à soulever, à affronter, à réussir, surtout «en éliminant les barrières à l'engagement des jeunes»²¹.

Le premier volet de ce défi commence en amont par le renouvellement du terme politiques de jeunesse qui ne doit plus être flou ou concept fourre-tout, lui donner limites de définition, s'accorder sur ses portées, éclaircir les enjeux sociopolitiques qu'il soulève, les ressources qui lui seront mobilisées. La mise en place de politiques publiques visant les jeunes gagnerait en efficacité dès le moment qu'il y ait accord à ce propos entre l'Etat et les acteurs politiques. Accord permettant de dépasser les contradictions récurrentes surgissant à chaque plan de développement et à insuffler, à titre d'exemple, plus de cohérence entre les contenus des politiques d'enseignement supérieur et celles de l'emploi, ou le principe de discrimination positive et l'équité de chance pour tous. Les jeunes n'étant pas une catégorie fermée, l'on se doit d'aménager des programmes socio économiques et socioculturels spécifiques qui visent dans l'une de leurs finalités comme objectif essentiel, l'autonomisation des jeunes. Autonomisation qui repose entre autres, sur l'indépendance financière, la construction d'un parcours individuel socioprofessionnel, et la participation politique. La citoyenneté des jeunes ne peut se construire qu'en contradiction avec leur précarité sociale, les formes d'injustice et la persistance de fortes inégalités entre les régions. C'est là justement l'utilité importante d'évaluer les politiques publiques mises en place, de tirer les leçons des échecs répétitifs. Il s'agit aussi de réfléchir calmement mais en urgence à adapter les politiques et les programmes aux mutations nouvelles de jeunes, à leurs aspirations et attentes, et surtout à assurer un accompagnement professionnel et éducatif visant les moins visibles socialement parmi les jeunes, ceux que l'on désigne

²⁰ *La participation politique des jeunes dans l'espace francophone*, Rapport final, Présenté par M. Jean ROUSSELLE, député (Québec) Rapporteur, Assemblée parlementaire de la francophonie, commission affaires parlementaires, p. 9.

²¹ Programme des Nations Unies pour le développement, *Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral*, Guide de bonne pratique, Janvier 2013, p. 6.

